

LA ROCHELLE ATLANTIC CHAPTER
INSCRIPTION - 500 MILES
ATLANTIC COAST RIDERS 2
04 & 05 Septembre 2021



Pilote :	
Nom :	Prénom :
C.P :	Ville :
Tél :	E-mail :
N° HOG :	Chapter ou Club :
Modèle HD	Immatriculation :
N° permis conduire :	Date :
Assurance – Compagnie :	N° Police :
Passager(ère)	
Nom :	Prénom :

Préalablement à la signature de cette demande d'inscription, le participant déclare avoir pris connaissance de la décharge de l'organisateur. Il en accepte toutes les clauses et le règlement.

CECI EST UNE DECHARGE, LISEZ-LA AVANT DE SIGNER.

Je me déclare d'accord avec le fait que l'organisateur (LA ROCHELLE ATLANTIC CHAPTER), ses Officers, Directors, employés et agents respectifs (appelés ci-après, les « PARTIES DÉCHARGÉES ») ne peuvent être déclarés responsables au cas où je serais blessé (y compris paralysie ou mort) ou si mes biens étaient endommagés durant les 500 Miles ATLANTIC COAST RIDERS 2 2021, que ces blessures ou dommages résultent d'actes ou d'omissions survenus pendant l'exécution des obligations et devoirs des PARTIES DÉCHARGÉES, même si le dommage ou la blessure est imputable à une négligence (sauf négligence volontaire).

Je comprends et accepte que MOI-MÊME et MON PASSAGER participons volontairement et à nos propres risques à cette manifestation et je prends à ma charge tous les risques de blessure et de dommages pouvant être générés par le déroulement de telles activités.

Je décharge de toute responsabilité les « parties déchargées » en cas de blessure ou de perte subie par ma personne ou mes biens et pouvant résulter de ma participation à l'activité 500 Miles ACR 2 - 2021.

JE COMPRENDS QUE CELA SIGNIFIE QUE JE ME DÉCLARE D'ACCORD POUR NE PAS ENGAGER DE POURSUITES CONTRE LES « PARTIES DÉCHARGÉES » QUELLE QUE SOIT LA BLESSURE OU LE DOMMAGE SUBI PAR MA PERSONNE OU MES BIENS ET PROVENANT DE OU EN CONNEXION AVEC L'EXÉCUTION DES OBLIGATIONS ET DEVOIRS DE LEUR CHAPTER LORS DU DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION 500 Miles ACR 2 - 2021.

Je comprends que les parties exonérées prennent des photos de participants pour publier dans les magazines HOG. Sous ces conditions, j'autorise expressément que ma photo soit prise et publiée par les parties exonérées. En signant cette exonération de responsabilité et autorisation de photographe, je certifie que j'ai lu cette exonération, que je l'ai intégralement comprise et que je ne me fonde sur aucune déclaration des PARTIES EXONÉRÉES.

"lu et approuvé" :

Date :

SIGNATURE :

Tarif HOG	70 € / personne (*)	x€	=.....€
Tarif non HOG	80 € / personne (*)	x€	=.....€
Sous / Total (1)			=.....€

La prestation comprend aussi les plateaux - repas du samedi midi, du samedi soir et le petit-déjeuner du dimanche matin.

Le reste étant à votre charge notamment l'hébergement que vous réserverez vous-même, etc ...

Pour les participants qui le désirent un repas d'accueil est proposé le vendredi soir.

Tarif : 20 € / personne (*)	x..... €	=..... €
Sous / Total (2)		=..... €
TOTAL (1 + 2)		=..... €

(*) L'inscription au rallye 500 miles " Atlantic Coast Riders 2 " et au repas d'accueil sont **Non-remboursables**.

• Règlement par chèque libellé à l'ordre de : La Rochelle Atlantic Chapter
Envoyé à l'adresse suivante : Harley Davidson La Rochelle
La Rochelle Atlantic Chapter
Pôle moto Beaulieu Est
Impasse de Pologne
17138 PUILBOREAU

• Règlement par virement : CCM LAGORD
IBAN : FR76 1551 9390 7700 0224 0310 262
BIC / CMCIFR2A

Frais de virement à la charge de l'émetteur.

• Validation de l'inscription à réception de votre paiement dans les 15 jours suivant mon inscription et au plus tard le 21 août 2021.